



## Intrum justicia "projet de saisine du tribunal"

Par **cmoi60**, le **11/02/2014** à **14:19**

Bonjour a tous,rnrnVoilà tout est dans le titre, mais j'aurais souhaiter savoir si intrum justicia pouvait saisir la justice par huissier de justice du a une dette d'une mutuelle radier pour impaye de 188,51 euros.rnrnIntrum justicia me réclame cette somme de l'écheance de ma mutuelle "radier" de novembre et décembre sachant que le 1er décembre je bénéficier de la CMUC, mais malgré mais explication par téléphone avec iNTRUM JUSTICIA il ne veulent rien savoir si je ne paye pas sous 4 jours.rnrnPourriez me dire les démarche si il y'en as a effectuer, car même en bonne fois je ne peut régler sous 4 jours cette somme.rnrnCordialement.

Par **Pingouin63**, le **11/02/2014** à **15:19**

Bonjour,rnrnJe vous invite à rechercher les autres posts sur Intrum Justicia sur le forum, c'est assez édifiant.rnEn d'autre termes, ne pliez pas, il ne peuvent rien contre vous.rnrnBonne journée.

Par **moisse**, le **11/02/2014** à **18:46**

Bonjour,rnHélas ce n'est pas toujours vrai.rnSi la dette n'est pas éteinte, le recouvrement est toujours possible.

Par **pat76**, le **20/02/2014** à **19:22**

BonjourrrnrnIl serait étonnant qu'Intrum Justicia engage une procédure en justice au vu de la somme réclamée.rnrnA quelle mutuelle devez-vous la créance?